

# COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'YONNE

Compte rendu de réunion du  
Conseil d'administration du  
18 mai 2022

---

*Version du 23 mai 2022*

## Ordre du jour

Approbation du compte rendu du CA du 23 mars 2022 .....	2
Date de l'assemblée générale .....	2
Organisation interne pour la saison 2022-2023.....	2
Postes de responsables de commissions vacants .....	2
Enquête de satisfaction .....	2
Validation des rôles des commissions.....	2
Stockage des données du comité.....	3
Recherche de bénévoles .....	3
Ebauche atterrissage financier.....	3
Stage de Maxence CARRE.....	3
Demande de subvention pour Nathan BOUILLOT.....	3
Calendrier Saison 2022-2023 .....	4
Validation des modifications du règlement ICD.....	4
Etat des demandes de labélisation .....	4
Situation de la validation des Juges de Lignes.....	4
Situation de la validation des heures de CEC .....	4
Situation des formations et certifications.....	5
Mise en ligne des résultats des diverses compétitions.....	5

Sur convocation du Président Mathieu CLEMENT, les membres du comité départemental de badminton de l'Yonne se sont réunis en présentiel et visioconférence le 18 mai 2022 à 20h00. La réunion s'est déroulée à la maison des sports 10 avenue de 4eme régiment d'infanterie à Auxerre.

Membres du CA présents :

Emilie FAURE, Sandrine MANIQUET (visioconférence), Yan CORVELLEC (visioconférence), Jean-Michel PIERRELLEE, Eddy PINEL (arrivée à 20h20), Mathieu CLEMENT.

Le nombre d'élus présents permet au conseil d'administration de délibérer. La séance est ouverte à 20h05.

## Approbation du compte rendu du CA du 23 mars 2022

Participant : 5 (Eddy PINEL n'est pas présent)

Résultat : 5 pour, 0 contre, 0 abstentions

Le PV du CA du 20 décembre est approuvé à l'unanimité des 5 personnes présentes pour le vote.

## Date de l'assemblée générale

Le Président propose deux dates pour organiser l'AG : le 24 juin et le 01 juillet. Chacun donne ses disponibilités. La date du 01 juillet est retenue.

Suite à la décision du CA n°2 de modifier les dates d'exercice comptable, le Président doit faire une proposition d'organisation au CA avant l'AG.

## Organisation interne pour la saison 2022-2023

### Postes de responsables de commissions vacants

- Commission officiel technique
- Commission développement
- Commission formation

Après discussion il est convenu que la commission officiel technique sera mise en sommeil si nous ne trouvons pas de responsable. Les postes vacants seront proposés lors de la prochaine AG.

### Enquête de satisfaction

Afin d'améliorer les différentes actions du comité, le Président propose de réaliser une « enquête de satisfaction » pour :

- Les championnats
- Les ICD
- Les promobad
- Les stages jeunes

### Validation des rôles des commissions

Les rôles des commissions envoyés par mail sont validés à l'unanimité. Ce document sera à inclure dans les convocations de l'AG pour favoriser les candidatures.

## Stockage des données du comité

Le Président propose de mettre en place une solution de stockage (cloud), propriété du comité, afin de garantir la sécurité des documents et des données (départ, accident de disque dur, perte de clefs..). La proposition est jugée pertinente par les membres du CA.

Le Président s'engage à faire une proposition rapide en ce sens en privilégiant une solution gratuite.

## Recherche de bénévoles

Le nombre de bénévoles manquants est évalué à 3 minimum. Le poste de Secrétaire est à pourvoir rapidement.

Les points bloquants identifiés sont pour le moment :

- La surcharge des bénévoles déjà occupés dans leurs clubs
- Le manque de clarté des tâches et missions du comité
- Le besoin d'accompagnement des nouveaux arrivants qui doivent être rassurés.

Plusieurs pistes sont évoquées pour faire connaître le comité :

- Formation lors de la journée des bénévoles
- Affiche et flyers mettant en avant les actions du comité
- Newsletter présentant l'actualité du comité

L'ensemble de ces actions ayant pour but de faire connaître le comité et favoriser les vocations.

## Ebauche atterrissage financier

Le Trésorier nous présente une ébauche d'atterrissage bénéficiaire de 900€.

A la vue du temps lié aux factures des stages jeunes pour le comité et pour les clubs (réalisation, envoi, réponse des clubs...), le Trésorier demande s'il est pertinent de continuer à les facturer. Le Président indique que certains retours terrain sont de remettre la gratuité comme les saisons précédentes. Après discussion il est décidé de proposer la gratuité lors du vote des tarifs à l'AG.

## Stage de Maxence CARRE

*Yan CORVELLEC n'est pas présent lors de ces échanges.*

Le stage de Maxence a pris fin. Il y a eu des freins lors de ce stage, notamment la disponibilité du Président du comité et le manque d'initiative du stagiaire. Malgré tout du travail a été fourni sur les journées PROMOBAD. Ce travail sera la base de notre action dans ce secteur pour la saison prochaine.

## Demande de subvention pour Nathan BOUILLLOT

*Yan CORVELLEC n'est pas présent lors de ces échanges.*

Lors du dernier CA il avait été convenu de donner une réponse à la demande de subvention de Nathan BOUILLLOT. Le Président propose d'attribuer une subvention de 400€ ce qui constitue la suite logique des subventions attribuées les années précédentes.

Le Président et le Trésorier précisent qu'à la vue des résultats, cette proposition ne pose pas de difficultés. Chacun à l'occasion de s'exprimer avant le vote.

Siège social : MAISON DES SPORTS - 10 avenue du 4eme régiment d'infanterie - 89000 AUXERRE  
Tel : 06 62 95 46 10 – Email : [president@badminton89.com](mailto:president@badminton89.com)

Association sportive loi de 1901 – SIRET : 448 135 830 00033  
Date déclaration préfecture : 08.09.1998 – Date publication J.O. : 26.09.1998 – N° agrément : 10466

### **Vote d'une subvention de 400€ destinée à Nathan BOUILLOT**

Participant : 5 (Yan CORVELLEC s'est absenté et ne participe pas au vote)

Résultat : 3 pour, 2 abstentions

La subvention de 400€ est attribuée à Nathan BOUILLOT.

### **Calendrier Saison 2022-2023**

Le Président demande si quelques dates peuvent être fixées dès maintenant. Cela n'est pas possible car il faut attendre le calendrier fédéral et celui de la ligue.

### **Validation des modifications du règlement ICD**

Eddy PINEL, en tant que responsable adjoint de la commission compétition en charge des interclubs, a rédigé une proposition de modification de notre règlement ICD afin de régler quelques problèmes rencontrés cette saison.

A la lecture de ces modifications il apparaît un seul point bloquant au niveau du pointage des joueurs. Une solution est trouvée. La date limite de licence est également discutée. Le CA valide que les joueurs doivent être à jour de leurs licences le dimanche précédant la compétition.

Afin que ce règlement soit complet, il manque un paragraphe concernant d'éventuelles sanctions. Eddy le prépare pour l'AG prochaine afin que le règlement soit validé en séance.

### **Etat des demandes de labélisation**

Pour le moment :

- Ancy le franc -> 3étoiles (avec le complément de points à venir)
- Villeneuve-> 1 étoile, il manque quelques points pour la seconde.

Pour l'année prochaine, le Président souhaite mettre en place une stratégie départementale pour favoriser la labélisation de nos EFB.

### **Situation de la validation des Juges de Lignes**

La FFbAd a validé deux jeunes du comité, il reste une erreur sur Victor CLEMENT. FormaBad doit régler le problème.

### **Situation de la validation des heures de CEC**

Yan CORVELLEC indique qu'il a pu valider les heures de Jean-Michel PIERRELLE, Sandrine MANIQUET et lui-même. Le Président indique que sa demande vient d'être déposée sur le portail.

Emilie FAURE, qui n'avait pas présenté de bilan d'heures lors du dernier CA, présente en séance un bilan de 120 heures.

### **Vote heures CEC Emilie FAURE**

Participant : 6

Résultat : 6 pour

Les 120 heures d'Emilie sont validées à l'unanimité.

Reste à sa charge de faire la démarche de déposer les heures sur le portail « lecompteasso bénévole ».

## Situation des formations et certifications

La formation GEO prévue en avril a été annulée pour raison de santé du formateur.

Nous essayons de caler une nouvelle date en juin.

Seront certifiés cette année en tant que juges de lignes accrédités : VERGON Cassandre et CLEMENT Victor. Félicitations à eux pour leur implication dans l'organisation des championnats de France.

## Mise en ligne des résultats des diverses compétitions

Le Président s'engage à ce que les résultats des différentes compétitions organisées par le comité soient mis en ligne avant la date de la prochaine AG.

## Points divers

Yan CORVELLEC évoque les points suivants :

- La perte de compétence en formateur du comité 89 que nous avons soutenu durant le mandat dernier et que nous suivons plus.
- Le manque d'information de la ligue concernant les élus démissionnaires.

L'ordre du jour ayant été épuisé la réunion est fermée à 22h15.

Le compte rendu est signé par le Président.

Le Président

Mathieu CLEMENT

